

Service émetteur : Direction de la santé publique  
Direction adjointe de la prévention  
et de la promotion de la santé

Affaire suivie par : Hélène KURZ  
Courriel : helene.kurz@ars.sante.fr

Téléphone : 02 22 06 72 24  
Télécopie : 02 99 30 59 03

P.J. : Offre de formation Défi Santé Nutrition

Date : 14 MARS 2014  
Objet : Plan Sport Santé Bien-Être

Madame, Monsieur,

En septembre 2013, un plan Sport Santé Bien-Être a été élaboré en région Bretagne avec des partenaires du mouvement sportif, des experts médicaux, des collectivités territoriales, et les institutionnels concernés, sous le copilotage de la DRJSCS et de l'ARS de Bretagne. Ce plan vise à accroître le recours aux activités physiques et sportives (APS) comme thérapeutique non médicamenteuse, et développer la recommandation des APS par les médecins et autres professionnels de santé, dans un but de préservation du capital santé de chacun et de chacune. Il s'adresse plus particulièrement aux publics dits "à besoins particuliers" que sont les personnes handicapées, avançant en âge, ou atteintes de maladies chroniques non transmissibles.

Une des priorités identifiées dans ce plan est la formation des éducateurs sportifs au sport santé. Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint une offre de formation proposée par l'association Défi Santé Nutrition, développée en collaboration avec la Société Française Sport Santé, et avec le soutien de la DRJSCS et de l'ARS. Cette formation doit permettre aux éducateurs sportifs de proposer une activité physique régulière, adaptée, sécurisante et progressive aux porteurs de maladies chroniques non transmissibles, leur permettant de reprendre ou de maintenir une activité bénéfique pour leur santé et leur bien-être.

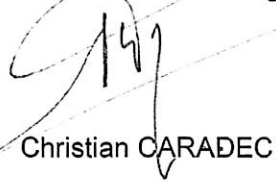
Gratuite, interdisciplinaire et transversale, cette formation de 40 heures sera organisée en présentiel et à partir de modules d'e-learning, dans chacun des 4 départements bretons. Vous trouverez dans le document joint le calendrier des 4 sessions et les modalités d'inscription.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général  
de l'agence régionale de santé,

  
Alain GAUTRON

Le Directeur  
de la DRJSCS de Bretagne,

  
Christian CARADEC